Mise en place d'un comité de pilotage en vue de la création de la bibliothèque numérique européenne

Un décret du 12 juillet 2005 a institué un comité interministériel d'étude et de pilotage en vue de la future création de la bibliothèque numérique européenne. Installé le 13 juillet, ce comité a pour mission d'étudier les possibilités de numérisation du patrimoine culturel national en vue de la constitution d'une bibliothèque numérique européenne, ainsi que de coordonner et d'orienter les actions nécessaires à sa constitution. La deuxième réunion de ce comité, associant des industriels, des universitaires, des bibliothécaires et des représentants des éditeurs, est prévue pour le 30 août. Ce projet est suivi par cinq autres États européens (Allemagne, Espagne, Hongrie, Italie et Pologne). Par ailleurs, Google, le moteur de recherche américain auteur d'un projet concurrent, a annoncé faire une pause dans son programme de numérisation des livres.